

LISTE des CANDIDATS FO aux ELECTIONS LOCALES du 04/12/2014

CAP LOCALE N° 1
Inspecteur des Finances publiques

- 1 Christophe GIORDANO, Vence
- 2 Michel DURAND, Grasse
- 3 Pascal DUMAS, Nice
- 4 Christiane SELVI, Grasse
- 5 Jacky VERPLAETSE, Nice
- 6 Marie-Claude GUITARD, Valbonne
- 7 Stéphane ALENGRY, Nice
- 8 Catherine CABANTOUS, Cannes

CAP LOCALE N° 2
Contrôleur principal des Finances publiques

- 1 Alain RAVAUTE, Le Cannet
- 2 Emilia MOLETTA, Vallauris
- 3 Yasmina MEKDADE, Cannes
- 4 Hélène EYRAUD-PERRIER, Grasse

Contrôleur des Finances publiques de 1^{ère} classe

- 1 Gilles REVOL-BOURGEOIS, Grasse
- 2 Philippe CORBEIL, Le Cannet
- 3 Francis PONTNAU, Nice
- 4 Brigitte DEMAUX, Nice

Contrôleur des Finances publiques de 2^{ème} classe

- 1 Jean-Louis RIME, Nice
- 2 Josiane MSILI, Nice
- 3 Delphine MISA, Nice
- 4 Pascal ALLARI, Nice

CAP LOCALE N° 3

Agent administratif principal des Finances publiques de 1^{ère} classe

- 1 Maryse PONTNAU, Nice
- 2 Éric COURTIN, Nice
- 3 Jean-Marc NICOLAS, Grasse
- 4 Hervé GUYONNET, Nice

Agent administratif principal des Finances publiques de 2^{ème} classe

- 1 Philippe OUVRARD, Nice
- 2 Gianpiero FERRANTE, Nice
- 3 Ketty PENNACCHIO, Cagnes-sur-Mer
- 4 Carole MALIE, Grasse

Agent administratif des Finances publiques de 1^{ère} classe

- 1 Sabrina MEZILI, Nice
- 2 Delphine ZHANG, Nice
- 3 Lætitia COLLIN, Nice
- 4 Brigitte BARTALANI, Menton

LES COMMISSIONS PARITAIRES DES REPRESENTANTS LOCAUX POURQUOI FAIRE ?

Ces élections détermineront les collègues de votre grade qui siégeront dans les commissions paritaires pour défendre vos intérêts en matière de :

- Mutations ou affectations,
- Recours de note,
- Refus de temps partiel,
- Liste d'aptitude
- Tableau d'avancement
- Non titularisation

FO-DGFIP 06 n'a eu de cesse de défendre les dossiers qui lui ont été confiés, d'être à l'écoute, d'informer et de rendre compte à l'ensemble des personnels.

- Nous contactons les personnels par téléphone, messagerie et courriers.
- Nous constituons et étudions les dossiers.
- Nous intervenons auprès de la Direction Locale.
- Nous informons tous les collègues concernés de la tenue de la CAPL.
- Nous défendons les intérêts de chacun sans démagogie mais avec fermeté et en totale indépendance, lors de la CAP.
- Nous rendons compte impérativement des résultats quels qu'ils soient.
- Nous conseillons éventuellement sur les suites à tenir.

Nombre d'entre vous ont déjà pu apprécier notre investissement local.

Le 04 décembre 2014

Je détermine mon avenir
Je vote **FO**